

Conseil d'Administration du 23 avril 2024

Délibération Habilitations Logiciel Lucie et seuils pouvoirs financiers

Le conseil d'Administration réuni le 23 avril 2024, donne comme pouvoir financiers dans le logiciel LUCIE :

Pouvoirs signature Présidence :

- Président CMCAS : Eric LAVAL
- Vice-Président CMCAS : José ANDRADES
- Directeur du Territoire Auvergne-Limousin : Lionel SARRAUTE (par délégation)

Pouvoirs signature Trésorerie :

- Trésorier Général : Vincent MOUNIER
- Trésorier Général Adjoint : Laure BAYER
- Responsable Service Gestion Territoire Auvergne-Limousin : Valérie JAMOT (par délégation)

Et défini comme seuils de pouvoirs financiers :

0140-CMCAS Clermont Le Puy
Territoire Auvergne Limousin

Habilitations financières - Lucie

Bon de commande	Pouvoir Engagement	Fonctionnement/Travaux			Activités		
		R.I.E	Séjours Activités		PROXI.		
		Pros	Pros	Pros	Pros	Pros	Pros
		1000€		1000€		1000€	
Président							
		Au-delà de 1000€			Au-delà de 1000€		
Facture	Pouvoir Ordonnancement	Président					
		Au-delà de 0 €					
	Pouvoir Paiement	Trésorier Général					
		Au-delà de 0 €					

Validé au Conseil d'Administration du 23 avril 2024 : POUR 14 (CGT, CFE/UNSA et CFDT) CONTRE 0 ABSTENTION 0

Le Secrétaire Général,

François CHASTEL

Le Président,

Eric LAVAL